



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

métallurgie

Question écrite n° 36896

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre du redressement productif sur la proposition formulée dans le rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée d'investiguer sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie françaises et européennes dans la crise économique et financière et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement et consistant à créer en Lorraine une nouvelle aciérie électrique au meilleur niveau de la technique assurant une production destinée à des marchés de spécialités. Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en oeuvre.

Texte de la réponse

Proposée dans le cadre du rapport de la Commission d'enquête parlementaire chargée d'investiguer sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie française et européenne dans la crise économique et financière et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement, la création d'une aciérie électrique permettrait de valoriser en Lorraine, ou plus généralement en France, les importantes quantités de ferrailles disponibles en Europe. Cette option devient de plus en plus intéressante à mesure que la recherche et le développement améliorent progressivement la qualité et les nuances des aciers produits par la filière électrique. Cependant, comme l'a constaté le groupe de haut niveau créé par la Commission européenne sur l'avenir de la sidérurgie en Europe, le secteur traverse une grave crise qui se traduit par d'importantes surcapacités et la fermeture de plusieurs sites sur le continent. Dans un tel contexte, l'addition d'une nouvelle capacité de production reste sensible et soumise à l'amélioration des conditions du marché. Cette proposition pourrait néanmoins être considérée à moyen terme dans la perspective de la mutation à venir des sites intégrés vieillissants, vers le modèle des aciéries électriques plus moderne, et moins coûteux en termes d'investissements et de coûts opérationnels. Malgré ce contexte difficile, l'Etat a décidé de soutenir la création d'une plateforme publique de recherche et de développement industriel dans le domaine de la métallurgie qui sera établie dans la Vallée de la Fensch, conformément au souhait du Président de la République. Cette plateforme pourra, notamment, relever le défi de l'économie circulaire en développant de nouvelles méthodes permettant d'utiliser en France, dans les produits à haute valeur ajoutée, des ferrailles aujourd'hui exportées. L'objectif de cette plateforme vise à garantir la pérennité et le développement de la filière sidérurgique et métallurgique française autour de projets industriels innovants, créateurs de valeur et d'emplois.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36896

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 septembre 2013](#), page 9415

Réponse publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2854